

Réf: Dossier N° 095527

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BMC PRESTIGE AUTO SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU, EN FACE DE LA SICTA DE ANGRE, Lot 3462, Ilot
309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BMC PRESTIGE AUTO SARL »

Objet : VENTE DE VOITURES, LOCATION DE VOITURE, PIECES DETACHEES, IMMOBILIER, COMMERCE GENERAL, PRESTATION DE SERVICES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU, EN FACE DE LA SICTA DE ANGRE, Lot 3462, Ilot
309

Dirigeant(s) : M BONI AMIRY ROLAND (COGÉRANT), M CISSE ABDOUL KARIM (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01871 du 04/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14341/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

